

<https://www.snetap-fsu.fr/Fiche-de-service-CSA-M-reconvoque-l-intersyndicale-poursuit-le-boycott.html>



Fiche de service : CSA M reconvoqué l'intersyndicale poursuit le boycott

- Nos Actions - Les Mobilisations - Fiche de service : non au hold-up ! -



Date de mise en ligne : mercredi 20 décembre 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L322xH400/nicolas_boileau-d5045.png]

Poursuivant son action pour dénoncer le hold-up dont sont victimes les enseignant·es du Ministère de l'Agriculture, l'intersyndicale a boycotté le CSA Ministeriel reconvoqué après lecture de la déclaration ci-dessous :

Le CSA M ne s'est pas tenu

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH50/bandeau14-ac01f.jpg>

Madame la Présidente,

Les reports, convocations, boycotts et re-convocations d'instances se succèdent au sein de notre ministère et le ministre lui continue de considérer qu'il est urgent d'attendre pour traiter au fond l'objet de ce qu'il convient pourtant de qualifier de conflit social majeur. Cette posture ministérielle n'est ni respectueuse ni responsable.

Conflit social... le mot n'est certes pas des plus doux à l'oreille, pourtant le Directeur Général a fini par reconnaître que c'était bien de cela dont il était question après le double boycott du 14 décembre dernier (du [CNERAAV](#) en matinée et du CSA EA en après-midi), et nous ne pouvons que lui en donner acte. Et bien reste à ce que notre ministre prenne enfin la mesure de ce conflit social majeur que ses services ont généré de fait et qui sans le retrait de cette nouvelle règle de gestion rejetée massivement par les personnels que nous représentons n'en est assurément qu'à son commencement. Que ce soit dit clairement et espérons-le enfin entendu.

A ce stade, on peut utilement citer deux courts extraits de Boileau qui dans le Chant I de son Art poétique s'exprimait en ces termes :

« Il est certains esprits dont les sombres pensées
Sont d'un nuage épais toujours embarrassées ;
Le jour de la raison ne le saurait percer.
Avant donc que d'écrire apprenez à penser.
Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure.
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément. »

(...)

« Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible,
Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible :
Il ne pardonne point les endroits négligés,
Il renvoie en leur lieu les vers mal arrangés,
Il réprime des mots l'ambitieuse emphase ;
Ici le sens le choque, et plus loin c'est la phrase.
Votre construction semble un peu s'obscurcir ;
Ce terme est équivoque, il le faut éclaircir.
C'est ainsi que vous parle un ami véritable. »

Certes, se répéter depuis le mois d'octobre, le préavis de l'Intersyndicale ayant été déposé rappelons-le le 23 octobre dernier, en attendant un improbable échange avec un ministre qui renvoie sans cesse, en finissant de guerre lasse par inviter pour le 9 janvier dans un format qui ne convient toujours pas (CSA M et sur « sa feuille de route »), n'a rien de très poétique et devient même lassant... Dire le contraire serait mentir. Après un peu de poésie n'a jamais fait de mal bien au contraire, un peu d'esprit non plus dans ce monde parfois bien terre à terre.

Pour conclure, une volonté de sortir d'un conflit social, pour s'attacher à répondre ensemble aux vrais défis (démographiques et écologiques) qui nous obligent au sein de notre ministère de l'Agriculture et par l'Enseignement Agricole Public, se doit à notre sens d'être signifiée autrement que par un courrier de près de 3 pages, certes bien écrit, mais qui au final expédie (ou feint d'expédier) en 5 lignes un conflit social majeur qui reste pendant depuis 2 mois ! Dans la mesure où aucun signe ne nous a été adressé depuis pouvant nous laisser penser que le ministre entend modifier sa ligne, vous comprendrez, Madame la Présidente, que les représentant.es de l'Intersyndicale de l'[EAP](#) ne siégeront pas ce jour ; pas plus au CSA M reconvoqué – et cela même si certains textes concernent spécifiquement l'enseignement, ce qui nous coûte – qu'à celui de 16h, même si nous avons fait le choix avec nos homologues représentant.es nos collègues des services hors enseignement que la séance puisse néanmoins se tenir afin, en responsabilité, de ne pas pénaliser les agent.es directement concerné.es par les textes faisant l'objet des avis attendus par notre instance. Merci d'en prendre acte et de le faire savoir à qui de droit.

[Retrouvez ici tous nos articles sur la mobilisation contre le hold-up de Marc Fesneau](#)